



# APRÈS LE 7 DÉCEMBRE, AMPLIFIONS LA MOBILISATION LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER !

Le 7 décembre, une journée de mobilisation a rassemblé plus de 50 000 professionnels du secteur social, médico-social et socio-éducatif. Malgré ces mobilisations historiques, le gouvernement n'a même pas daigné recevoir dignement une délégation, envoyant des représentants ne maîtrisant pas le sujet et sans aucune proposition. C'est inacceptable !

DANS LE PUBLIC COMME DANS LE PRIVÉ, LES CONSTATS SONT POURTANT CONNUS :

**Dégradation des conditions de travail de l'action sociale et médico-sociale, dans le privé et le public :** structures en sous-effectif et difficultés de recrutement, qui impactent la santé au travail. Ces phénomènes sont aggravés par la crise sanitaire.

**Salaires en-dessous du Smic, salaires non revalorisés à la hauteur de nos diplômes et de nos qualifications :** secteur déconsidéré depuis de longues années, absence de reconnaissance tant des qualifications que salariale, exclusion des mesures salariales du Ségur de la santé

**Perte de sens de nos métiers :** prédominance des dispositifs normés au détriment de l'accompagnement personnalisé, limite du concept de "société inclusive", inconvénients de la classification des actes (SERAFIN-PH), mise en concurrence entre acteurs du secteur, sont autant d'éléments qui vont à l'encontre du principe d'accompagnement des plus démunis vers l'émancipation

Les conséquences sont à l'avenant : souffrance au travail, épuisement professionnel, burn out, dégradation de la qualité des accompagnements des usagers et paupérisation des salariés des secteurs Social, Médico-Social, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la petite enfance et de l'Aide à domicile.

## NOS REVENDICATIONS sont claires :

- 183 € pour toutes et tous sans contrepartie, pour un rattrapage général de 300 €
- Le maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives
  - Augmentation de la valeur du point
  - Un juste financement des structures
- Dégel du point d'indice pour la Fonction Publique
- La revalorisation des métiers du social et du médico-social
- La fin des contrats précaires (interim, cdd à répétition, contractuels ...)
- Des conditions de formation dignes
- La fin de la marchandisation du travail social pour grand service public de l'action sociale et médico-sociale
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FSU, SUD, CNT et FO action sociale ainsi que le groupe « rencontres du travail social en lutte » font un constat unanime : les professionnels du travail social malgré leurs différentes mobilisations, ne sont toujours pas entendus !

Face à au mépris des pouvoirs publics, et des organisations patronales, il est indispensable de maintenir la pression et de faire entendre notre voix : Pour cela continuons à développer un rapport de force d'ampleur.

Nos organisations appellent les salariés à se réunir partout en assemblées générales, définir leurs cahiers de revendications, interpellent leurs employeurs...

## Poursuivons et amplifions la mobilisation le 1<sup>er</sup> février par une journée nationale de grève et de manifestations du social et du médico-social !

### Convergeons avec les autres secteurs en lutte le 27 janvier !

SNUTER-FSU—La FSU Territoriale - 01/2022 - Ne pas jeter sur la voie publique